



Huissier pas correct

Par **Le justiciables**, le **07/01/2025 à 18:26**

Bonjour, j'ai eu un litige avec un voisin de ma locataire, il a fait appel à un huissier qui sait présenter à une adresse où j'ai habité de 2016 à 2017 (il y avait encore mon nom sur la boîte à lettre) mais moi j'avais fait un changement d'adresse fiscale au impôt de puis 2017 le premier passage de l'huissier est en 2021 soit déjà 4 ans après mon changement d'adresse effectivement je n'ai jamais rien reçu il m'on retrouver à mon adresse fiscale en 2023 et je viens de perdre mon jugement donc 20000€ à payer pour une faute d'huissier

Par **youris**, le **07/01/2025 à 18:54**

bonjour,

que reprochez-vous à cet huissier d'avoir déposé un courrier dans une boîte à lettre à votre nom, à l'adresse que votre créancier avait donné à l'huissier.

aviez-vous fait un changement d'adresse au service du courrier ?

vous pouviez faire appel du jugement ?

salutations

Par **Cousinnestor**, le **07/01/2025 à 19:17**

Hello !

"Justiciables" mais diable quelle est donc votre question juridique ?

A+

Par **Lingénu**, le **07/01/2025 à 19:43**

Bonjour,

Si vous avez été condamné par défaut, vous pouvez faire opposition. Sinon, vous pouvez interjeter appel.

Je ne vois pas quelle faute l'huissier aurait commise.

Par **Pierrepauljean**, le **07/01/2025 à 20:45**

bonjour

et il faut parler de commissaire de justice

il vous appartenait de retirer votre nom de la BAL et/ou de faire suivre votre courrier

si le commissaire de justice voit votre nom sur la BAL, il délivre un avis de passage : il a rempli sa mission